

## Travailleur social - H/F

**DIRECTION PARIS INSERTION – CHRS ARAPEJ 75**

Réf de l'offre : TS/CHRSARAJEJ75/03062024

**Type de contrat : CDI**

**Temps de travail : 35H / semaine**

**Lieu d'intervention : 20 rue Santerre – 75012 Paris**

Le CHRS ARAPEJ 75 accompagne et héberge 47 personnes précarisées sortant d'incarcération et/ou placés sous-main de justice en diffus, hommes et femmes isolés, orientés par le SIAO. L'équipe se compose de trois travailleurs sociaux, un chef de service, un psychologue, un agent technique, un CIP et un cadre administratif et comptable.

### **Missions principales :**

En tant que Travailleur Social, vos missions seront les suivantes :

- Analyser les situations des personnes ;
- Informer les personnes de leurs droits en matière de prestations sociales, accès au logement, emploi, formation, etc.
- Aider les personnes dans leurs démarches administratives ;
- Orienter vers le service le plus pertinent ;
- Réaliser une veille documentaire sur la réglementation ainsi qu'une veille juridique ;
- Gérer les dossiers ;
- Etablir des compte-rendu d'enquêtes, de statistiques ;
- Réaliser des visites à domicile.

### **Profil :**

- Vous êtes titulaire du diplôme d'Etat AS/CESF/ES (obligatoire), les profils débutants sont acceptés ;
- Vous avez une connaissance des institutions, des acteurs et partenaires socio-économiques du territoire ;
- Vous détenez les techniques d'entretien d'aide à la personne écoute active ;
- Vous avez une connaissance des outils de lutte et des moyens de recours contre les différentes formes de précarité ;
- Vous êtes rigoureux, loyal et faites preuve de bienveillance, d'autonomie et d'esprit d'équipe ;
- Vous savez gérer les conflits et débloquer les situations complexes ;
- Vous maîtrisez l'environnement bureautique (Excel/Word etc.) ;
- La maîtrise d'une langue étrangère est souhaitée.

### **Rémunération :**

- Coef 479 de la CCN51 (à partir de 26 à 34 K€ selon ancienneté);
- Ancienneté reprise à 100% ;
- Prime Ségur de 238€ bruts / mois ;
- Prime décentralisée (3%).

**Avantages :**

- 15 CP exceptionnels en plus des 5 semaines de CP ;
- Parcours professionnalisant/mobilité interne ;
- Mutuelle (cotisation de base 93% de prise en charge employeur);
- Titres restaurant à 9,50€, pris en charge à 50% ;
- Prime mobilité durable (vélo – trottinette – voiture électrique...) de 110€/an.

Adressez votre candidature à M. Olivier GARCIA-ADAN à l'adresse suivante :

[olivier.garcia-adan@casp.asso.fr](mailto:olivier.garcia-adan@casp.asso.fr)

Avec la référence en objet TS/CHRSARAPEJ75/03062024